

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE TENCIN
11 / 03 / 09

Présents : Estelle Bois Farinaud, Charlène Bouchet Moulin, Jérémy Chambon, Thomas Clain, Célia Spolitini, Marine Springolo, Nino Springolo

Excusée : Sandra Olives

Absent : Thibaud Gaillard

Animateurs : Catherine Chambon, Christine Springolo

Rédacteur compte rendu : Marine Springolo

Pendant toute la réunion nous avons travaillé sur le règlement. Nous avons corrigé les erreurs, posé des questions et débattu sur la première partie du règlement qui porte sur les élections et sur les objectifs et le fonctionnement du CME. Les débats ont surtout porté sur la classe des élus et le nombre d'élus. Nous avons décidé de garder les mêmes classes (CM1, CM2, 6ème), le même nombre d'élus (9) et la même durée de mandat (2 ans).

Nous avons continué le règlement et décidé que :

- Si un élu démissionne ou si il est exclu, il est remplacé par le candidat de la même classe arrivé suivant aux élections. Mais on ne remplace plus 1 mois avant la fin du mandat.
- Si un élu quitte le village il peut rester membre du CME s'il le décide et s'il peut participer aux réunions.
- Un élu est exclu au bout de 4 absences consécutives sans excuse avec un motif grave.
- Pour être excusé, il faut prévenir de son absence. On prévient au plus tard ½ heures avant le début de la réunion (mais c'est mieux avant). Prévenir Catherine Chambon sur son portable (06-42-08-88-60) ou un élu qui est sûr de venir à la réunion.
- Une excuse est valable si on est malade, parti en vacances ...mais pas si on préfère jouer avec ses copains.

On a discuté des règles de respect pendant les réunions :

- Ne pas couper la parole
- Ecouter les autres
- Ne pas ricaner, respecter les propos des autres

Compte-rendu CME du 11 mars 2009

Écrit par Mairie de Tencin

Jeudi, 19 Mars 2009 20:50 - Mis à jour Jeudi, 19 Mars 2009 20:53

- ne pas dire de vulgarités

On n'est pas obligé de lever la main pour prendre la parole. On parle quand plus personne ne parle ou on utilise le geste que l'on veut pour faire comprendre que l'on veut prendre la parole.

On a vu tous les moyens possibles pour communiquer :

- Site Internet : compte rendu du CME

Parler des projets

- Panneau lumineux

- Bulletin municipal

- Mots dans les cahiers (élémentaire) et dans les boîtes aux lettres (collège)

- Participation CM (adultes)

- Affiches / Affichage

Prochaine réunion le samedi 28 mars de 9h30 à 11h30